

Pour diffusion immédiate
Le 2 avril 2014

Réduction du taux d'imposition des petites entreprises

WHITEHORSE – Une modification à la *Loi de l'impôt sur le revenu* a été présentée devant l'Assemblée législative du Yukon par le ministre du Développement économique, M. Currie Dixon. Cette modification vise à réduire le taux d'imposition des petites entreprises en le faisant passer de 4 % à 3 % à compter du 1^{er} juillet.

« En réduisant de 25 % le taux d'imposition des sociétés, le Yukon pourra avoir un régime d'imposition des petites entreprises concurrentiel par rapport aux provinces voisines », a déclaré M. Dixon. « Ainsi, les entreprises pourront bientôt conserver une part plus importante de leurs revenus. »

« Ces modifications s'inscrivent dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour favoriser une économie prospère et diversifiée au Yukon », a ajouté le premier ministre, M. Darrell Pasloski. « En diminuant le fardeau fiscal du secteur privé, nous permettrons aux sociétés d'investir davantage dans leurs employés, dans leur entreprise et dans leur collectivité. »

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Bill Curtis
Communications,
Finances
867-667-5276
bill.curtis@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-084

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.